

Initiatives ministérielles

les produits et services, de son équité et ainsi de suite, le thème qui revenait constamment dans les témoignages était le terrible fardeau du déficit et de la dette.

Le cinquième principe, et le dernier, concernait la non-incidence de la taxe sur les recettes. Encore une fois, cela provenait directement des principes énoncés par le ministre des Finances lorsque le gouvernement conservateur a entamé son processus de réforme fiscale. Le rapport dit:

La réforme fiscale ne doit pas servir à masquer les hausses de taxe, mais doit avoir comme objectif premier d'améliorer le régime fiscal.

...et de le rendre plus équitable.

Si l'on peut remplacer une taxe imparfaite par une taxe plus adéquate, qu'on le fasse au moyen d'une taxe qui n'aura pas pour effet d'accroître les recettes du gouvernement. De cette façon, la nouvelle taxe sera beaucoup moins susceptible de perturber l'économie, et les Canadiens seront mieux placés pour déterminer si elle est juste et efficace.

Nous avons privilégié cette idée notamment parce que le gouvernement avait dit qu'elle constituait un élément fondamental de son programme initial. C'est à cela qu'il s'était engagé, mais il n'a pas tenu parole. Encore plus éloquent était le formidable engagement que le député de Mississauga-Sud avait pris en matière d'équité et de transparence. Il a été le premier à tirer la sonnette d'alarme lorsque la taxe sur les produits et services a été proposée pendant la campagne électorale de 1988. Cela est venu au premier plan de nos préoccupations quand nous avons rédigé notre rapport minoritaire. Le député de Mississauga-Sud et président du Comité permanent des finances avait clairement perçu la razzia fiscale qui était inhérente au projet que le ministre des Finances avait présenté pendant la campagne électorale.

C'est difficile à croire, mais le député de Mississauga-Sud croyait que, si le gouvernement imposait sa taxe au taux de 9 p. 100, il en tirerait des recettes imprévues se chiffrant entre 10 et 14 milliards de dollars. Il était évident qu'il nous fallait insister sur l'absence d'incidence sur les recettes, puisque le gouvernement en avait fait une caractéristique de sa taxe et que le député de Mississauga-Sud avait dit avec tant de passion et de logique qu'il fallait le dire si on voulait faire quelque chose. Si on cherche à obtenir 8, 10 ou 14 milliards de plus, on ne doit pas penser que la TPS nous tombe du ciel et qu'elle nous

rapportera soudainement tout cet argent. Il l'a prévu, c'est pourquoi nous voulons en parler.

Mon ami d'Edmonton-Nord-Ouest a eu l'amabilité de poser la question, et je veux y répondre de la façon la plus exhaustive possible. La réforme fiscale doit se fonder sur l'équité et la simplicité. Elle doit être intégrée, visible et, bien sûr, sans incidence sur les recettes.

Après cinq ans et demi, le gouvernement s'est fichu dans ce guépier qu'est la TPS sans avoir consulté les Canadiens ni s'être assuré qu'ils accepteraient son projet de réforme fiscale. Il y a plus d'agitation que nous n'en avons jamais vue au pays face à une mesure fiscale. Même la lutte acharnée que John Bulloch a menée il y a des années contre un budget dont nous nous souvenons tous était loin de prendre les proportions du mouvement d'exacerbation actuel, même si l'on peut établir certaines comparaisons entre les deux.

Il n'y a pas si longtemps, le premier ministre du Royaume-Uni a déclaré aux Canadiens et à la Chambre que l'Accord de libre-échange serait une bonne chose. Nous savons qu'il existe une grande affinité entre le premier ministre canadien et son homologue britannique. On pourrait même dire que notre premier ministre semble vouloir copier ce qui se passe au Royaume-Uni avec l'infâme impôt de capitation. Il n'est certes pas prêt à acculer les Canadiens au pied du mur, mais c'est dans cette direction que nous allons. Les Canadiens ont beaucoup de patience, mais elle est mise à rude épreuve.

Nous ne sommes pas particulièrement du genre à imiter une manifestation comme celle du Boston Tea Party et nous savons tous qu'il existe peut-être au Canada une certaine ignorance des problèmes des immigrants. Je me demande parfois si le gouverneur de la Banque du Canada, par exemple, comprend vraiment les Canadiens lorsqu'il préconise des revendications salariales modérées, un taux de chômage élevé pour juguler l'inflation et des taux d'intérêt élevés. C'est bien beau de dire: «Qu'ils mangent de la brioche!» mais, maintenant que les Canadiens savent que le traitement du gouverneur de la Banque du Canada a augmenté de 20 à 40 p. 100 au cours des trois dernières années, j'en soupçonne beaucoup de vouloir montrer plutôt les «croc». Ce n'est pas ainsi qu'on fait les choses. Je crois que les Canadiens chercheront bien des occasions d'exprimer encore leurs inquié-
tu-